



Commune de Malauzat. Les travaux du Conseil Municipal

Mardi 26 novembre 2013 à 19h en salle du Conseil, a eu lieu la réunion du Conseil Municipal.

Présents : Mmes BOUYGE et MAILLOT. MM. AYRAL, DESEMARD, FOURNIER, LARGERON, LAUDOUZE, MICLET, PAPPALARDO et TRIOUX.

Absents : Mme AUZILLON, MM. JOLY et ROUSSY.

Secrétaire de séance : M. TRIOUX

Une erreur de procédure (non-respect du délai franc des convocations) lors du dernier conseil en date du 11 octobre 2013, amène le Conseil à rapporter les délibérations, ce jour.

L'ordre du jour de la présente séance est modifié par un point supplémentaire portant sur l'adhésion de Riom-Communauté au Syndicat mixte du Parc Régional des Volcans d'Auvergne.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Fond d'Intervention Communal 2014-2015. Le Conseil émet un avis favorable à la proposition du maire d'inscrire au titre du FIC, le projet d'une nouvelle cantine scolaire pour un montant de 490 000 euros HT, susceptible d'être subventionné à hauteur de 120 000 euros par le Conseil général. Ce projet a fait l'objet d'une première estimation par le Cabinet d'architectes Descoeur, basée sur 2 options, avec ou sans préparation des repas dans la cantine, et des critères tels que le nombre d'enfants pouvant déjeuner en même temps tout en répondant aux normes pour ce type de bâtiment, d'une surface entre 240 et 270 m².
- ❖ Travaux bâtiments et chemins.
 - Bâtiment de la mairie. Proposition de faire remplacer les planches de rives et les lambris des débords de toit en façades par l'Entreprise THOMAS de Mozac. Montant de l'opération 3 736 euros TTC.
 - Ex-local technique avec son ancien four à pain. Achat de 2 fenêtres auprès de l'entreprise Menuiserie GP Bois de Malauzat pour un montant de 2 033 euros TTC. Restauration de la cheminée confiée à l'entreprise GDB de Beauregard-Vendon pour un coût de 2 326 euros TTC.
 - Vestiaires du terrain de foot. Achat auprès de la Société DETERCENTRE-CLEOR de Courmon, de la première dotation en matériel de nettoyage pour le club. Coût de 494 euros TTC. Achat de grilles-décrottoirs auprès de la société Descours & Cabaud pour 631 euros TTC.
 - Chemin Vallon de la Rivaux. Sollicitation de la SARL EXBRAYAT-CHASSAN d'Enval pour enlèvement d'un dépôt sauvage de détrit. Coût 463 euros TTC. Le contrevenant, identifié, sera poursuivi pour remboursement des frais engagés par la commune.
 - Chemin de la Pisciculture. Prolongation de l'alimentation électrique basse tension vers une construction pavillonnaire en cours de réalisation. La participation de la commune aux travaux financés par le SIEG s'élèvera à 1 205 euros TTC.
 - Chemins de la Pisciculture, des Verguières et Moulins Blancs, de Saut-Gouttières. Les fortes pluies de l'été ont mis en évidence des inconvénients pour des riverains, tels que garages inondés, dégradation par ravinement des sols, etc... Pour dresser un état des lieux et des solutions à mettre en œuvre une mission de maîtrise d'œuvre sera confiée au Cabinet GEOVAL. Coût 5 860 euros TTC. La mission couvrira aussi la recherche des solutions à apporter pour le drainage du cimetière communal, des remontées d'eau ayant été observées dans plusieurs caveaux.
 - Chemin communal N° 27, mitoyen avec la commune de Marsat. Des devis sont en cours auprès d'entreprises pour chiffrer le coût de sa remise en état, partagé avec Marsat.
- ❖ Achat matériel et mobilier. Le Conseil valide la proposition du maire de remplacer le destructeur de documents du secrétariat de mairie par un appareil plus performant. Coût de l'ordre de 262 €TTC. L'ancien appareil, en retour, sera confié à l'école.
- ❖ Modification PLU de BLANZAT. La modification simplifiée N°1 porte sur des ajustements internes à l'urbanisme de BLANZAT et n'impacte pas la commune de MALAUZAT. En conséquence, sans remarque à apporter, le Conseil émet un avis favorable.
- ❖ Rapports d'activités :
 - Syndicat du Bois de l'Aumône. Le rapport 2012 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets après avoir été commenté aux conseillers municipaux, est disponible auprès du secrétariat de mairie.
 - Riom-Communauté. Un exemplaire du rapport d'activités 2012 de Riom-Communauté a été remis à chacun des conseillers. Il est aussi disponible pour lecture au secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture.
 - Les rapports du SIARR (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Riom) et du SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme) sont aussi disponibles pour lecture au secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture.
- ❖ Avenant CEJ (Contrat Enfance Jeunesse). La commune de Pessat-Villeneuve vient de créer un CLSH fonctionnant les mercredis et vacances scolaires. Chaque commune de Riom-Co doit émettre un avis favorable afin d'intégrer cette nouvelle action au Cej 2. Dont acte.

- ❖ SEMERAP : transformation de la SEM en SPL. La Société d'Economie Mixte pour l'Exploitation des Réseaux d'eau et d'Assainissement et la Protection de l'Environnement, propose de transformer à compter du 1^{er} janvier 2014, son statut de SEM (Société d'Economie Mixte dont le capital social est d'environ à 80% « Public » et à 20% « Privé ») en SPL (Société Publique Locale) dont elle détiendrait la totalité du capital. Le Conseil donne un avis favorable et autorise le maire à acheter 10 actions de la SPL pour le compte de la commune au coût de 31 €HT l'action.
- ❖ Virements de crédits. En sections d'investissement et de fonctionnement. Approbation à l'unanimité.
- ❖ Règlements utilisation des bâtiments publics. Mise à jour des documents réglementant l'utilisation des salles polyvalentes de la commune. Un document sera créé pour les locaux des nouveaux vestiaires du foot et la salle de réunion attenante. Une copie sera remise à chaque conseiller et les documents devront être validés lors d'une prochaine séance du Conseil.
- ❖ Riom-Communauté : logiciel instruction droit du sol. Depuis quelques années, Riom-Communauté utilise, et, a mis à la disposition des communes, l'outil Intr@Geo de la société GEOSPHERE. Outil qui contient toutes les fonctionnalités d'un SIG (matrices cadastrales, réseaux, voiries, etc.). Dans un souci d'amélioration, aujourd'hui Riom-Co propose de compléter la configuration avec l'outil Cart@DS et d'en prendre le coût à sa charge. Cet outil permettra des fonctionnalités nouvelles telles que le suivi complet des dossiers d'urbanisme et des DIA, etc., voire à terme l'instruction des dossiers d'urbanisme. Le Conseil émet un avis favorable pour la mise en place du logiciel et autorise le maire à signer la convention précisant les engagements de chacun, sachant que la formation des agents utilisateurs en mairie sera assurée par Riom-Co.
- ❖ Centre de Gestion 63 : SOFCAP & médecine du travail.
 - Dans sa délibération du 8 mars 2013, la commune avait chargé le Centre de gestion 63 de négocier le contrat d'assurance statutaire de la collectivité qui prenait fin le 31 décembre 2013. Seule la CNP (courtier SOFCAP) a répondu à cet appel d'offres. Les propositions retenues de ce contrat groupe d'une durée de 5 ans avec effet au 1^{er} janvier 2014 sont les suivantes = pour les agents CNRACL, taux de 8,42% (sur masse salariale) pour une indemnisation de 100 % des I.J et pour les agents IRCANTEC, taux de 1,20 % pour 100 %. Une franchise de 10 jours sur le risque maladie ordinaire reste applicable pour les deux catégories d'agents. Approbation à l'unanimité.
 - Renouvellement du contrat Pôle Santé-Prévention avec le Centre de Gestion avec l'arrivée de nouveaux préventeurs, infirmiers, ergonome, psychologue du travail ... au 01/01/2014. Approbation à l'unanimité.
- ❖ Fourrière animale. Aujourd'hui, la commune a une convention avec l'A.P.A. pour recueillir les animaux errants. Ceux-ci y sont amenés par les employés municipaux aux heures d'ouverture prévues dans la convention, pour un coût annuel de 538 euros. La ville de Clermont avait proposé à la commune de participer à un groupement de commande auprès de la société Chenil Service qui intervient elle-même tous les jours et à toute heure du jour et de la nuit pour venir capturer l'animal errant et cela sur appel téléphonique du maire ou d'une personne dûment déléguée. Le coût annuel du service pour la commune serait de l'ordre de 800 euros. Lors de la séance du Conseil du 3 septembre 2013, le Conseil avait donné un accord de principe, aujourd'hui il autorise le maire au nom de la commune à adhérer à ce groupement de commande.
- ❖ Adhésion de Riom-Communauté au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Lors du Conseil communautaire du 14 novembre 2013, Riom-Co a adhéré à ce syndicat. Ont été désignés Gilles GIROUX comme délégué titulaire et Jean CAILLAUD comme délégué suppléant. Avis favorable du Conseil municipal.
- ❖ Divers.
 - Mme BOUYGE interroge :
 - Sur les modes de fonctionnement du chauffage dans les salles polyvalentes. M. DESEMARD lui répond que la salle de réunion des vestiaires foot est en phase de réglage, quant aux autres salles du bourg c'est une programmation automatique avec sondes de température.
 - Sur la date d'accès au parking créé à côté de la mairie. M. le Maire précise que les autorisations administratives sont enfin parvenues. Reste à poser des panneaux.
 - A propos du « petit bois » situé derrière le lotissement « Champ des Granges ». M. le Maire précise que c'est une propriété privée et non communale.